

Des smicards priés de rembourser l'Etat

On connaît l'adage attribué à Colbert : il faut taxer les pauvres, car ils sont plus nombreux que les riches. Le gouvernement Villepin vient d'en inventer une variante : si l'Etat lui a donné trop, le pauvre doit rembourser illico.

Une semaine après l'annonce par le Premier ministre du quasi-doublement de la prime pour l'emploi (PPE), qui doit passer en 2007 à 940 euros pour quelqu'un qui gagne le Smic, Bercy vient d'envoyer à 250 000 bénéficiaires de la PPE un avis leur réclamant le remboursement immédiat du trop perçu pour 2006.

«Injustice». Avec cette mesure pour le moins maladroite, «le gouvernement démontre son sens de l'injustice sociale», estime le député Didier Migaud (PS, Isère), ex-rapporteur du budget, qui rappelle qu'au même moment «quelques milliers de foyers parmi les plus aisés bénéficient d'un bouclier fiscal taillé sur mesure pour les contribuables assujettis à l'ISF».

En proposant fin 2005, que les bénéficiaires de la PPE soient mensualisés, le gouvernement voulait faire oeuvre de pédagogie. Il estimait que le rôle de la PPE serait mieux perçu sous la forme d'un complément mensuel de revenus de quelques dizaines d'euros, que sous la forme d'un seul gros chèque de 400 ou 500 euros. Sur les 9 millions de bénéficiaires, 1,5 million ont opté pour le versement mensuel.

Suite de l'article : <http://www.liberation.fr/>

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le mercredi 6 septembre 2006

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/6631-smicards-pries-rembourser-1039etat.html>